



Par : Atika Haimoud

## **Un comité contre le tourisme sexuel**

**Le Comité marocain du tourisme responsable veut en finir avec les dérives qui ruinent la profession. Un guide et un label «tourisme responsable» font déjà l'objet d'une réflexion et devraient bientôt voir le jour.**

Place au tourisme responsable ! Les professionnels du secteur veulent en finir avec les dérives qui ruinent la réputation du tourisme au Maroc. Les scandales de pédophilie et autres affaires de tourisme sexuel qui ont défrayé la chronique ces dernières années dans plusieurs villes du Royaume ont poussé les opérateurs à rompre avec une stratégie axée principalement sur l'attrait touristique.

Tourisme responsable ? «Il est temps de prendre en compte les aspects relatifs à la préservation des valeurs sociales et culturelles et du patrimoine, la protection de l'identité marocaine ainsi que la dimension humaine du développement touristique», a déclaré Fouad Chraïbi, président de l'Observatoire du tourisme lors de l'annonce lundi 11 septembre à Casablanca, de la création du Comité marocain du tourisme responsable. Créé récemment, l'Observatoire du tourisme se veut une cellule de veille sur le secteur. La mise en place de la Charte marocaine du tourisme responsable, l'édition d'un guide du touriste responsable et la création d'un label du tourisme responsable sont les trois objectifs de ce comité.

«Notre ambition est de mobiliser l'ensemble des acteurs du secteur. La finalité est de s'inscrire dans la durée et de préserver nos atouts majeurs qui font du Maroc une destination touristique privilégiée», remarque Abbas Azzouzi, directeur général de l'Office national marocain du tourisme (ONMT). Cette Charte s'inspirera du code mondial de l'éthique de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Bien qu'il ne s'agisse pas d'un document ayant force de loi, ce code composé de 10 articles s'impose comme une référence en la matière.

« L'exploitation des êtres humains sous toutes ses formes, notamment sexuelles, et spécialement lorsqu'elle s'applique aux enfants, porte atteinte aux objectifs fondamentaux du tourisme et constitue la négation de celui-ci. Elle doit être rigoureusement combattue avec la coopération de tous les

Etats», relève-t-on dans l'article 3 de ce code.

«Il faut considérer le tourisme comme un vecteur d'épanouissement dans le respect des hommes et des femmes, la promotion des droits de l'Homme et la non-exploitation des êtres humains notamment les enfants», précise pour sa part M. Azzouzi.

Pour mieux rassembler les bonnes volontés, le comité envisage de gratifier ceux qui seront en conformité avec la «Vision 2010 : vers un tourisme responsable» d'un trophée « Tourisme responsable».

«Je me réjouis de voir que notre tourisme est arrivé à maturité et s'intéresse désormais à la dimension qualitative et non seulement au volet quantitatif. Ce comité n'a pas été créé pour régler le problème de 2010, mais également de ceux de 2010, 2020...», souligne Adil Douiri, ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale. Et le ministre de conclure : «Le jour où l'on recevra 20 millions de touristes, il faudra s'assurer du respect de notre culture, de notre environnement...Il faut construire pour le long terme».